

# Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest  
(Landes)



Siege social : 1581, route de Cazordite — 40300 Cagnotte

Cagnote le 27 mars 2013

Monsieur GUYEZ Patrick  
Commissaire enquêteur  
Mairie de GAILLERES  
40090 GAILLERES.

OBJET : Enquête publique conjointe portant sur les projets  
de révision simplifiée et de modification du Plan Local  
d'Urbanisme.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Notre association porte à votre connaissance les observations  
suivantes :

La révision simplifiée concernant la création d'une zone  
AUE destinée à la création d'un parc d'activités  
économiques communautaires sur une cinquantaine  
d'hectares en relation avec l'échangeur autoroutier  
du Caloy fait l'objet de respect de règles  
environnementales dans le cadre du développement durable,  
aux conséquences non négligeables.

## LES REGLES

1 → la crédibilité et la faisabilité de l'aménagement  
du territoire dans le cadre du développement durable  
reposent sur l'application du principe universel  
hiérarchique de la nature [ le sol (contenant), l'eau  
(le contenu), la flore, la faune et enfin l'homme et  
son projet]. Ce principe est la transposition de la  
Genèse (7 premiers jours / sauvegarde de la création)

2 → la faisabilité de l'urbanisation de l'espace naturel  
soit 50 ha. dans le cas présent est conditionné par le  
respect de la protection des ressources en eau.